

Commune de BIEDERTHAL

Délibérations de la séance du Conseil Municipal du 23 septembre 2025 à 19 heures 00 minutes

Nombre de Conseillers élus : 11
 Nombre de Conseillers en fonction : 8
 Nombre de Conseillers présents : 7

Date de convocation : 16 septembre 2025

Conseillers présents à l'ouverture de la séance : (7)

CORDIER Danielle, RUNSER Jean-Louis, GEYER Anne,
 FERNEX Arnaud, GOLDSCHMIDT Ephraïm, KAUFFMANN Thierry, STEININGER Alain

Absent et excusé : (1) FERNEX Etienne

Absent et non excusé : (0)

Ont donné pouvoir : (1) FERNEX Etienne à FERNEX Arnaud

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

Président de séance : Mme Danielle CORDIER, Maire

Secrétaire de séance : Mme Muriel MUNCH, Secrétaire de Mairie

Intervention de M. Philippe KOERPER pour expliquer le nouveau fonctionnement de l'Ecole des collines Biederthal-Lutter.

Ordre du Jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation « Délibérations séance du 17 juin 2025 »
3. FISCALITÉ – demandes de subventions : Jeunes Réfractaires de Ballersdorf, porté par le collège de Seppois-le-Bas et Ill aux loisirs
4. URBANISME - Aménagement de trottoirs et sécurisation de la traversée de Biederthal
5. PATRIMOINE – vente par acte administratif à l'€uro symbolique 7 rue de Wolschwiller
6. Divers

1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable en Alsace-Moselle, qui précise que « lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire », le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, désigne Mme Muriel MUNCH secrétaire général de mairie comme secrétaire de séance.

2. Approbation des délibérations de la séance du 17 juin 2025.

Le document « Délibérations de la séance du 17 juin 2025 », expédié à tous les membres, est commenté par Mme le Maire.

Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

3. FISCALITE – demandes de subventions : Jeunes Réfractaires de Ballersdorf, porté par le collège de Seppois-le-Bas et Ill aux Loisirs 2025/017

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal la demande de soutien reçu par les élèves de 3e membres du club histoire et mémoire du collège de la Largue à Seppois-le-Bas, encadrés par leurs enseignantes Lucie HEITZ et Rachel VACHET -VALAZ.

Ainsi que la demande de l'Association « Ill aux Loisirs » qui propose des activités culturelles et sportives aux jeunes de 7 à 15 ans du SIPSBI d'Oltingue.

Après discussion, le Conseil :

➤ **décide de ne pas accorder** la subvention portée par le collège de Seppois-le-Bas

➤ **décide d'accorder** la subvention suivante au titre de l'exercice 2025 :
Association « Ill aux Loisirs » 150,00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- D'approuver le versement de la subvention,
- Dit que la dépense sera prélevée sur l'article 65748 du budget primitif 2025 en section de fonctionnement (les crédits nécessaires sont déjà inscrits au BP 2025).

4. URBANISME - Aménagement de trottoirs et sécurisation de la traversée de Biederthal 2025/018

Mise en souterrain du 17 au 33 rue Principale :

Suite à une réunion du jeudi 7 août 2025 à 19h30 à la mairie avec les conseillers.

La solution n° 1 a été retenue au niveau de l'enfouissement des réseaux avec uniquement la mise en place du réseau basse tension (électricité Priméo). Tous les conseillers étaient présents et ont approuvé à l'unanimité cette décision à l'exception des Messieurs Thierry KAUFFMANN et Alain STEININGER (non présents). Madame le Maire quant à elle avait opté pour la solution n° 2 avec en supplément la mise en place des fourreaux pour la mise en souterrain du réseau Orange et de la fibre optique ainsi que la mise aux normes PMR du trottoir. Le SIDEL est chargé du dossier.

Sécurisation de la traversée de Biederthal et aménagement des trottoirs :

Les bureaux d'étude Sortons du Bois et Cardomax ont envoyé le projet complet à la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) afin de le soumettre.

Mme le Maire a été contacté début septembre par M. Finck de la CEA pour savoir si le projet complet va être effectué par la commune. Mme le Maire lui a répondu que la priorité de la commune était de mettre les trottoirs aux normes et de privilégier le ralentissement à l'entrée du village. M. Finck a conseillé à Mme le Maire de revoir le projet avec les bureaux d'études pour que la CEA puisse décider des subventions et de la suite à donner au projet.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de ces 2 points.

5. PATRIMOINE – vente par acte administratif à l'€uro symbolique 7 rue de Wolschwiller

Mme le Maire rappelle aux conseillers la demande de M. LAPORTE demeurant au 7 rue de Wolschwiller qui était d'acquérir un bout du trottoir afin d'agrandir sa propriété. Demande faite depuis plus de 2 ans. La discussion n'ayant pu aboutir, le point est reporté à un conseil municipal ultérieur.

6. DIVERS

Ecole des Collines (école privée) de Biederthal :

Suite à l'intervention en début de séance par M. Philippe KOERPER pour expliquer le nouveau fonctionnement de l'école des Collines Biederthal – Lutter.

L'école des Collines a entamé sa 4^{ème} rentrée, ils sont passés de 26 élèves à 37 dont 9 élèves à Lutter et 28 élèves à Biederthal. Les classes sont mélangées et de tout âge, il n'y a pas de pression, pas de notation et il privilégie la nature. Pour l'instant l'association était gérée par 3 personnes et à partir de la rentrée, il a été décidé de former un conseil collégial de 5 personnes. Les statuts seront changés début d'année 2026.

Cette année, le projet de l'école est « du blé au pain », semence, moisson, broyage et utilisation de la farine pour arriver au pain.

M. Philippe Koerper soumet 2 demandes au conseil municipal :

- la 1^{ère} qu'on baisse le loyer suite à des problèmes financiers,
- la 2^{ème} pour l'installation d'une aire de jeux (la décision sera prise après que l'association aura fournie tous les documents administratifs obligatoires afin d'être aux normes).

Ces 2 demandes seront revues lors du prochain conseil.

Biotop :

Mme le Maire fait part de la demande de Mme Rachel Mandaglio responsable Natura 2000 de la nécessité d'entretenir le biotop. Ce dernier avait été remis en ordre par l'Agence de l'Eau via Rivières de Haute Alsace qui ont subventionné ce projet. M. Thierry Kauffmann président de l'Association Rhizosphère était à l'origine de la demande de remise en état du biotop. Mme le Maire va demander que Mme Rachel Mandaglio et l'Association Rhizosphère se rencontre afin de discuter de la marche à suivre pour l'entretien de la mare pédagogique.

Jour de la nuit :

L'évènement aura lieu la nuit du samedi 11 octobre 2025 ainsi que la nuit du 12 octobre 2025, M. Arnaud FERNEX se propose pour réaliser cet évènement.

Date repas des seniors :

La date du 18 janvier 2026 a été retenue.

Association ALPE :

L'Association ALPE (Association Locale des Parents d'Elèves du Collège de Ferrette) remercie la commune pour la subvention allouée au mois de mars 2025.

Cimetière :

Mme le Maire a participé à une formation concernant le cimetière, il y avait la possibilité de réaliser un audit gratuit par l'entreprise qui a effectué la formation. Cela permettrait de mettre l'inventaire des concessions du cimetière à jour. La décision sera prise ultérieurement.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau (PETR) :

Un avenant a été signé pour la convention d'assistance au contrôle et à la conformité des autorisations d'urbanisme délivrées par la commune. Cet avenant permettra de modifier le mode de financement ainsi que le mode d'organisation des contrôles et de valider le principe de la systématisation des contrôles obligatoires.

Lutte contre les frelons asiatiques :

La commune de Biederthal a commandé 4 pièges pour les frelons asiatiques pour le printemps 2026.

Ilots de sénescence :

Lors du conseil municipal du 17 juin 2025, il avait été décidé de créer un îlot de sénescence, 30 ans sans intervention de bucheronnage en forêt communal de Biederthal. Ce dernier a été délimité et inventorié. Au vu de la qualité de l'îlot, la commune de Biederthal touchera une indemnisation unique de 11 700 €.

Courriers de réclamation d'administrés :

Suite à des courriers pour signaler certaines vitesses excessives et stationnements contraires aux règles du code de la route, Mme le Maire a fait part aux conseillers et aux administrés qu'elle demande régulièrement à la gendarmerie d'effectuer des contrôles.

Dates élections municipales :

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 21h30.

Le Maire,
Danielle CORDIER

La secrétaire de séance,
Muriel MUNCH

Affiché en Mairie le 25 septembre 2025
Publié le 25 septembre 2025